


JEUDI À BRUXELLES • PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES PARIS MUTUELS

Le poids du Pari Mutuel et de la filière hippique

À l'aube de l'ouverture des paris en ligne, les opérateurs font feu de tout bois. Jeudi à Bruxelles, l'Association des Paris Mutuels Européens (EPMA), présidée par Bertrand Bélinguier qui en a été l'instigateur, a tenu une conférence intéressante pour faire le point sur les initiatives en cours et rappeler son poids économique. Pas moins de treize intervenants ont été sollicités pour apporter des éclairages divers sur ce vaste sujet.

► Le poids du Pari Mutuel en Europe

Sur les 14 milliards d'euros joués en 2007 au pari mutuel, soit près de 50 % de l'activité estimée en termes de paris sur les courses hippiques, 1,5 milliard est retourné au secteur cheval. Celui-ci représente 200.000 emplois directs. L'enjeu de l'ouverture concerne à la fois « le financement durable du secteur en Europe », « la lutte contre les sites et les opérateurs illégaux », ainsi que la « transparence et l'intégrité du sport hippique ». Tant Bertrand Bélinguier que Jacques Toubon, membre du Parlement européen, l'ont rappelé.

► Les différents calendriers

En France, dans les semaines à venir, devrait sortir le projet de loi concernant l'ouverture des paris en ligne. On sait que le principe du Pari Mutuel est assuré pour les courses hippiques, mais il reste des arbitrages à faire, surtout dans le domaine de la fiscalité. Une fois présenté, ce projet de loi passera devant les deux assemblées. Dans le meilleur des cas, ce projet pourrait être ratifié d'ici à la fin de l'année et la loi promulguée dans la foulée. L'ouverture officielle ne se fera donc pas, dans le meilleur des cas, avant le début de l'année 2010.

Parallèlement, au niveau européen, l'ensemble du Parlement va être renouvelé, ainsi que la Commission. Dès lors, une

directive européenne sur les jeux ne sortira pas du jour au lendemain. Nous en sommes très loin, de l'avis de l'ensemble des observateurs travaillant à Bruxelles.

► L'exemple suisse

Jean-Pierre Kratzer est fier de son pays et du partenariat construit, il y a maintenant vingt ans, entre son pays et la France. « Pour les petits états, le principe de la masse commune et de la territorialité est la seule voie d'avenir. » Sur ces bases, 3 % des enjeux collectés dans son pays reviennent aux acteurs des courses suisses, tandis que le double s'en va dans les caisses françaises. Un système gagnant-gagnant pour développer les richesses des partenaires concernés.

► Le poids économique des sports

De nombreux intervenants ont rappelé combien le sport a énormément changé lors de ces vingt dernières années, compte tenu des flux financiers qui y circulent. D'où l'impérieuse nécessité qu'il conserve son intégrité. Mais pointent de nombreux dangers, à plus forte raison quand des opérateurs de paris pèsent de plus en plus lourd. Ainsi, un opérateur comme BWin a investi 37 millions d'euros en sponsoring en 2007, soit 20 % des sommes investies dans tout le secteur.

L'ouverture doit, en consé-

quence, se faire de manière maîtrisée et non de manière débridée. La crise financière montre d'ailleurs la nécessité de fixer des règles de régulation. L'idée de mettre en place une structure équivalente à celle de l'Agence Mondiale Anti Dopage, en matière de suivi des paris sportifs, est soulevée. Autre point à régler : la nécessité de définir un droit d'exploitation et des marques, afin que les fédérations sportives perçoivent leur dû légitime.

Enfin, le sport a beaucoup à perdre en cas de corruption. Or, ce risque est de plus en plus important, compte tenu des sommes colossales circulant dans le sport, de la possibilité d'offrir des paris en cours de partie sans que le résultat final soit remis en question, des liquidités qui circulent, etc.

► Une mondialisation incontournable

Environ 2.000 sites web de jeux sont répertoriés actuellement sur la toile, dont 75 à 80 % sont considérés comme illégaux. Les législations en place sont « bousculées » et les réactions des gouvernements sont différentes d'un pays à l'autre. Il convient, en conséquence, de s'adapter, réguler et sécuriser, tant que faire se peut. Les risques sont en effet importants en matière de fraude, de tricheries, de blanchiment d'argent.